



Muséum national d'Histoire naturelle Service du Patrimoine Naturel

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire
Maison Buffon - CP 41
75231 PARIS Cedex 05



<http://www.mnhn.fr/spn/>
<http://inpn.mnhn.fr>

Le Service du Patrimoine naturel recrute : Un stagiaire « Utilisation des Listes rouges dans les politiques publiques régionales »

PRÉAMBULE

Le Service du Patrimoine Naturel (SPN) contribue à la mission d'expertise confiée au Muséum National d'Histoire Naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Dans ce cadre il développe et diffuse des outils (référentiels, protocoles, standards de données...) pour collecter et diffuser les informations concernant le patrimoine naturel, son état et son évolution. Ce travail est mené en lien avec les partenaires concernés : organismes institutionnels, associations...

CONTEXTE

Le Muséum nationale d'Histoire naturelle (MNHN) et le Comité français de l'UICN se sont associés en 2007 pour réaliser la Liste rouge des espèces menacées en France. Ce projet, en collaboration avec les nombreux organismes de références métropolitains et en outre-mer, a pour principal objectif d'évaluer le risque de disparition de l'ensemble des espèces présentes sur notre territoire.

Suite au lancement de ce programme, de nombreuses régions ont manifesté le souhait d'évaluer elles aussi le risque de disparition de leurs espèces dans le but de guider leurs politiques de conservation. Afin de répondre à cette demande, et dans le but de les soutenir dans leur démarche, le MNHN, le Comité français de l'UICN, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux (FCBN) et la fédération France Nature Environnement (FNE) se sont associés pour lancer un projet d'appui à l'élaboration des Listes rouges régionales en France métropolitaine, l'outre-mer étant traitée dans le cadre du programme national.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Au sein du pôle « Espèces » et sous l'encadrement du Chargé d'étude Liste rouge et du Chef du pôle « Espèces », le stagiaire mènera des réflexions sur l'utilisation des listes rouges dans les politiques et programmes de conservation. Plus précisément, il ou elle devra :

- Effectuer une recherche bibliographique sur l'utilisation actuelle des listes rouges en France et dans d'autres pays,
- Effectuer une synthèse des méthodologies existantes qui se sont basées sur les listes rouges pour orienter leurs actions (Plan Nationaux d'Action, TVB, etc.),
- Proposer les utilisations possibles des listes rouges à l'échelle des régions administratives, avec une analyse des limites.

L'ensemble des réflexions et actions proposées et identifiées fera l'objet d'un rapport final interne.

Partenaires externes : Comité français de l'UICN, FCBN, FNE.

CONDITIONS ADMINISTRATIVES REQUISES

Stage pour un diplôme de niveau bac+5 dans le domaine avec un volet biodiversité (ingénieur ou universitaire). Une compétence naturaliste ou une expérience dans le domaine de la conservation (exemple lors d'un stage M1) serait appréciée.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Connaissance des enjeux et outils de conservation,
- Maîtrise des outils informatiques,
- Bonne capacité de synthèse pour la restitution des résultats,
- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Type de contrat : stage.

Durée : 6 mois minimum

Rémunération : 1/3 du SMIC.

Date de prise de fonction : à partir de début mars 2012

Lieu Jardin des Plantes (Paris 5^e)

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature est à envoyer avant le 10 février 2012 à : recrutementspn@mnhn.fr avec la mention : **Candidature Stage « Listes rouges régionales »**

Ce dossier comprendra :

- un *curriculum vitae* détaillé et tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury ;
- une lettre de motivation.

Pour toute précision, les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec :

Yoann Allanic, Chargé d'études Listes rouges : yallanic@mnhn.fr

Patrick Haffner, Chef du pôle « Espèces » : haffner@mnhn.fr